

*Itinéraire NE 127*  
*Segment 1*  
*Cartes Nationales*

*Travers - Provence, VD*  
*pont de Travers*  
*1163*

**HISTOIRE** *Etat Oktober 2001 / AF*

Placé sur l'itinéraire Travers – Provence, le pont de Travers permet de traverser l'Areuse et de gagner Môtiers par la rive droite de la rivière. Son âge et ses qualités architecturales en font un objet tout à fait exceptionnel.

Il existe depuis longue date un pont sur l'Areuse à Travers. Un ouvrage est attesté en 1525 déjà. Une chronique raconte qu'en avril 1572, le niveau de l'Areuse était si élevé que la rivière déborda le parapet, obligeant les passants à gagner Môtiers par la rive gauche. Il est représenté sur une vue cavalière vers 1583, avec déjà trois arches et un avant-bec du côté de l'amont. En 1665, le pont est l'objet d'importants travaux, voire d'une reconstruction. A cette occasion, les gouverneurs de la commune poursuivent en justice les particuliers qui négligent leurs corvées pour le pont, au détriment des maçons. Une pierre du parapet, dans l'évitement oriental, porte la date de 1665. L'ouvrage a été restauré très lourdement et classé comme monument historique en 1951 (COURVOISIER 1968: 19-20).

En 2000-2001, ce pont a fait l'objet d'un assainissement et d'une nouvelle restauration, dans le but d'une part de garantir sa pérennité historique, d'autre part pour lui permettre de subir des charges correspondant à des camions de 40 tonnes. Les travaux visent à conserver à l'ouvrage son rôle statique d'origine, avec une structure renforcée ponctuellement, selon sa logique constructive, pour répondre aux nouvelles contraintes. Pour atteindre cet objectif, il a fallu revenir sur les interventions effectuées en 1951, et notamment supprimer le lait de ciment liquide injecté en 1951 pour stabiliser la structure. De même, le jointoyage de l'appareil en calcaire blanc, exécuté alors au ciment, a été entièrement refait au mortier de chaux hydraulique naturelle, avec un remplacement ponctuel des pierres les plus abîmées.

L'ancienneté de l'ouvrage, rare dans un canton où les ponts ne sont guère nombreux et la continuité de son utilisation jusqu'à nos jours en font déjà un objet exceptionnel. De plus, à travers les travaux réalisés à cinquante ans d'intervalle, cet objet est un témoin éloquent et exemplaire de l'évolution des sensibilités en matière de protection du patrimoine.

Le pont de Travers est représenté avec grande précision sur cette vue du Val-de-Travers en 1583, par Guillaume Massonde (détail). Dans: COURVOISIER 1982: 293. Fig. 1



**TERRAIN** Relevé 24 Oktober 2001 / hrm, AF, cb

Le pont de Travers est aujourd'hui encore l'unique liaison routière de la commune permettant de franchir le cours de l'Areuse.

Cette construction en pierre de taille maçonnée d'une trentaine de mètres de longueur est supportée par trois piles placées à intervalles réguliers formant quatre arches en plein cintre. Situé à 6.5 m en moyenne au dessus du lit de la rivière, le tablier asphalté possède une largeur de 5 m circonscrite de part et d'autre par un parapet non ajouré.

D'aspect très sobre, dépourvu d'éléments ornementaux, il dégage une impression de robustesse par ses trois piles prolongées et consolidées d'avants becs triangulaires. Cette impression est renforcée par la pile centrale avec son avant-bec qui remonte et qui s'épaissit au niveau du parapet.

Lors du relevé de terrain, le pont était en cours de restauration et de consolidation afin de permettre le passage de véhicules d'un poids maximum de 40 tonnes.

*Le pont de Travers lors de sa  
restauration en octobre 2001.  
Fig. 2 (cb, 24. 10. 2001)*



Le pont de Travers est un ouvrage d'art rare dans un canton relativement pauvre en cours d'eau de surface. Ses dimensions et son âge plus que respectables en font un témoin remarquable du patrimoine routier.

— *Fin de la description* —